

Réunion du 6 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le six juin à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 30/05/2023

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, , GIBERT Dominique, LAFAYE Jérôme, GUIGNARD Sébastien /formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : CHEMINOT Anyta (a donné procuration à Thierry CHARRET); KURAST Xavier (a donné procuration à Lionnel THOMAS) ; JAMET Jérôme (a donné procuration à Christophe LECLERC)

M.GUIGNARD Sébastien, a été désigné comme secrétaire de séance.

Registre des délibérations : n°33/2023

Demande d'attribution définitive de la subvention départementale SOLIDARITÉ

CONSIDÉRANT l'accord de principe du 22 mai 2023 et les devis acceptés ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de solliciter auprès du département de l'Allier une décision d'attribution définitive de subvention au titre du dispositif **solidarité** :

Acquisition de matériels

Ventilo convecteur 1 738,73 HT - 2 086,48 TTC (devis LATHENE)

Portails du cimetière 7 120,00 HT - 8 544,00 TTC (facture DAUMIN)

Portes du Grillon et de la Maison Communale des Services : 581,60 HT- 697,92 TTC (facture AURICHE)

Expo photos et pupitres : environ 5 688, euros TTC, dossier en cours, à finaliser

Travaux

Toit du garage : 1 173 HT (devis GUYONNET Couvreur)

Le dispositif prévoit un subventionnement de **5 000 euros** correspondant à une dépense subventionnable de 10 000 euros HT.

ADOpte à l'unanimité la délibération de ce jour (**11 voix pour**)

Pour copie conforme.
CHAZEMAIS, le 7 juin 2023
Le Maire, **M. LECLERC Christophe**

